


 MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
 DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 Direction Départementale de l'Équipement de la Moselle

Observatoire du bruit des transports terrestres

Réunion du Comité de Pilotage
 du 18 juin 2008 - DDE 57

Rédacteur : jean-luc.chantraine@developpement-durable.gouv.fr


 MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
 DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 Direction Départementale de l'Équipement

Déroulement de la réunion 1/3

Cartes de bruit des grandes infrastructures de transports terrestres

1. Cartes de bruit réalisées par les services de l'État

- 1.1 - Échéances
- 1.2 - Caractéristiques des cartes de bruit et des Plans de Prévention
- 1.3 - Arrêtés Préfectoraux du 30 janvier 2008 (Autoroutes et RN)
- 1.4 - Avancement des cartes du Réseau Départemental
- 1.5 - Avancement des cartes des voies communales de Metz
- 1.6 - Avancement des cartes de RFF
- 1.7 - Avancement des cartes de la SANEF (A4)

M Chantraine DDE


 MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
 DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 Direction Départementale de l'Équipement

Déroulement de la réunion 2/3

Cartes de bruit d'agglomérations

2. Point sur les démarches dans l'agglomération INSEE de Metz

- 2.1 - L'avancement des travaux de la CA2M
- 2.2 - L'avancement des travaux de la CC de Maizières-les-Metz
- 2.3 - L'avancement des travaux de la CC du Sillon Mosellan
- 2.4 - L'avancement des travaux de la CC du Val de Moselle
- 2.5 - L'avancement des travaux du Pays-Orne-Moselle
- 2.6 - L'avancement des travaux des 5 communes de Meurthe-et Moselle

3. Point sur les démarches dans l'agglomération INSEE de Thionville

- 3.1 - L'avancement des travaux de la CA du Val de Fensch
- 3.2 - L'avancement des travaux de la CA Portes de France-Thionville

⇒ Date de la prochaine réunion du Comité de Pilotage

M Chantraine DDE


 MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
 DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
 Direction Départementale de l'Équipement

1.1 Les échéances

Article L 572-9 du Code de l'Environnement

Les échéances : <i>(au sens INSEE)</i>	Agglomérations et infrastructures > 250 000 hab. <i>(Agglo de Metz)</i>	Agglomérations et infrastructures > 100 000 hab. <i>(Agglo de Thionville)</i>
Cartes de Bruit Etat, Communes, EPCI	30 juin 2007	30 juin 2012
Plan Prévention (PPBE) Etat, Collectivités Territoriales, Communes, EPCI	18 juillet 2008	18 juillet 2013

M Chantraine DDE

1.2 Caractéristiques des cartes de bruit et des Plans de Prévention



- > **Les Cartes de Bruit de type A, B et C ;**
 - résumé non technique et estimation des personnes et superficies
- > **Les Plans de Prévention du Bruit dans l'environnement intègrent :**
 - le classement sonore des voies ;
 - les dispositions réglementaires s'appliquant aux maîtres d'ouvrages de bâtiments ou de projets d'infrastructures de transports ;
 - les dispositions constructives ou d'urbanisme susceptibles d'être envisagées aux abords des voies ;
 - les dispositions qui peuvent être prises à titre préventif en matière de maîtrise des trafics et des vitesses de circulation

Cartes de bruit et Plans de prévention du bruit sont publiés par voie électronique
(Article L572-5 du Code de l'Environnement)



M Chantraine DDE

Cartes de bruit des grandes infrastructures de transports terrestres 1.3 Arrêtés Préfectoraux



- > L'Arrêté Préfectoral du 30 janvier 2008 : autoroutes
 - A30 : 27 km de la Limite département 54 à A31,
 - A31 : 70 km de la Frontière Luxembourg à Cheminot,
 - A320 : 15 km de Spicheren à Betting les St Avold.
- > L'Arrêté Préfectoral du 30 janvier 2008 : routes nationales
 - RN4 : 14 km de Sarrebourg à Phalsbourg,
 - RN33 : 3,5 km de Carling à Saint Avold,
 - RN52 : 9 km de l'échangeur A4 à Rombas,
 - RN61 : 4,5 km de Sarreguemines à Hambach,
 - RN431 : 15 km de l'échangeur de A31 à Metz.
- > Site Internet de la Préfecture de la Moselle :
<http://www.moselle.pref.gouv.fr> (Grands dossiers-bruit des infrastructures de transport)



M Chantraine DDE

Cartes de bruit d'agglomération et PPBE

1.4 – Avancement des Cartes de Bruit du Réseau Départemental



Les Cartes de Bruit réalisées par le CETE

⇒ RD1 (avec ex RN1153), RD6, RD8, RD13, RD14, RD31, RD31B, RD153Z, RD153B, RD157B, RD603 (ex RN233), RD603 (ex RN3), RD604 (ex RN4), RD633 (ex RN33), RD653 (ex RN53), RD656 (ex RN56), RD657 (ex RN57), RD913, RD952, RD953.

⇒ Une consultation du CG est en cours

Les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement :

⇒ Les études des PPBE ne pourront être engagées qu'après les Arrêtés Préfectoraux des Cartes de Bruit



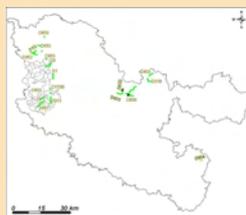
M Lefebvre CG57- Mme Lamouroux du CETE

Cartes de bruit d'agglomération et PPBE

1.4 – Avancement des Cartes de Bruit du Réseau Départemental



Le réseau cartographié



M Lefebvre CG57- Mme Lamouroux du CETE

Cartes de bruit des grandes infrastructures de transports terrestres

1.5 – Avancement des Cartes des voies communales de l'agglomération de Metz

⇒ Les cartes de bruit sont en cours de réalisation

Voies ayant un TMJA supérieur à 16400 véhicules par jour :

Av de Plantières (D955), Av de Strasbourg (D955), Av des 2 Fontaines, Av Foch, Av Henri II, Av Jean XXIII, Av Joffre, Av Leclerc de Hauteclocque, Bd André Maginot (D955 et N3), Bd de Trèves (D1), Bd du Pontiffroy (N3), Bd Paixhans (N3), Bd Victor Demange, Passage de l'Amphithéâtre, Passage de Plantières (D955), Passage Sablon, Pl du Pontiffroy (N3), Pl Mazelle, Pl Raymond Mondon, Pont de Fer, Pont de la Seille, Pont de Thionville (N3), Pont des grilles (N3), Pont des Morts, Pont du Canal, Pont Eble (N3), Pont Gambetta (D153Z), Pont Henry de Ranconval (N3), Rue de l'Abattoir (D153A), Rue de la Garde, Rue de Verdun, Rue des Alliés, Rue Henry de Ranconval, Rue Sainte Barbe (N3).

Toutes ces voies sont identifiées à Metz et en totalité.

9

Mme Lamouroux du CETE

Cartes de bruit des grandes infrastructures de transports terrestres

1.5 – Avancement des Cartes des voies communales de l'agglomération de Metz



10

Cartes de bruit des grandes infrastructures de transports terrestres

1.6 – Avancement des Cartes de RFF

⇒ La livraison de la BD Topo a été faite au CETE

⇒ Les cartes de bruit de RFF sont en cours

⇒ l'estimation du nombre de personnes vivant dans les bâtiments d'habitation et d'établissements d'enseignement et de santé situés dans les zones exposées au bruit

11

M Pierre RFF - Mme Lamouroux du CETE

Cartes de bruit des grandes infrastructures de transports terrestres

1.7 – Avancement des Cartes de SANEF

⇒ La SANEF attend un devis d'Acouphen pour reprendre les cartes (isophones au-delà des 500mètres)

⇒ Le délai de livraison ne devrait pas excéder quelques semaines,

⇒ Élaboration des PPBE : la SANEF est en train d'élaborer un modèle avec l'ASFA (Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes)

12

M Bossier SANEF

La suite : les PPBE



À réaliser pour juin 2008 par chaque gestionnaire :

Il faut donc fournir sans tarder les cartes grandes infrastructures à chaque gestionnaire

13

La mise en place de la démarche



- Une circulaire en préparation
 - * Pilotage de la démarche par le comité départemental de suivi
 - * Pilotage général de la réalisation des PPBE par la DDE (avec DIR et DRE)

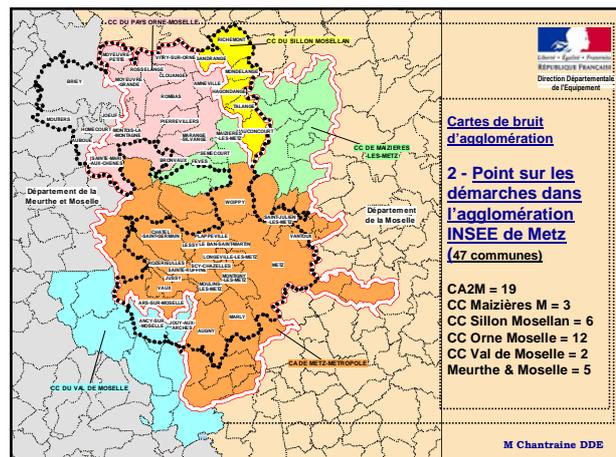
14

Les PPBE Etat



- Un premier travail à entreprendre :
 - * superposition des cartes directives avec les observatoires du bruit
 - * mettre à jour les classements des voies

15



Cartes de bruit d'agglomération – Point sur les démarches
2.1 L'avancement des travaux de la CA2M

Cartes de bruit d'agglomération
 19 communes étendues à 40 communes

Communes de la CA2M concernées par l'élaboration de cartes de bruit stratégiques

Ancy-Moselle	Jussy	Mors	Reulicourt	Vainvillers
Angy	Lorcy	Maizières-lès-Metz	Saint-Jules-Bethemé	Vaux
Le Grand-Clément	Lorcy	Maizières-lès-Metz	Saint-Jules-Bethemé	Vainvillers
Châtelaine-Bethemé	Milly	Plappart	Soy-Chamilly	Vainvillers

M Planque CA2M

Cartes de bruit d'agglomération – Point sur les démarches
2.2 L'avancement des travaux de la
Cté de communes de Maizières les Metz (3 com sur 14)

**Fèves
 Maizières-lès-Metz
 Semécourt**

⇒ Une réunion technique s'est tenue le 1er octobre 2007,
 ⇒ Un courrier a été adressé le 23 avril 2008

Président de l'EPCI = J Louis Michel
 Compétence Bruit de la CC = NON

Cartes de bruit d'agglomération – Point sur les démarches
2.3 L'avancement des travaux de la
Cté de Com Sillon Mosellan (Hagondange)(6 com. sur 6)

**Gandrange
 Hagondange
 Hauconcourt
 Mondelange
 Richemont
 Talange**

⇒ Une réunion technique s'est tenue le 1er octobre 2007,
 ⇒ Le cahier des charges est en cours de rédaction (Melle Hamm)

Président de l'EPCI = J Marc Todeschini
 Compétence Bruit de la CC = OUI

Cartes de bruit d'agglomération – Point sur les démarches
2.4 L'avancement des travaux de la
Cté de communes Val de Moselle(Ancy/Moselle) (2 com. sur 10)

**Ancy-sur-Moselle
 Jouy-aux-Arches**

⇒ Une réunion technique s'est tenue le 1er octobre 2007,
 ⇒ Un courrier a été adressé le 23 avril 2008

Président de l'EPCI = Patrick Messen
 Compétence Bruit de la CC = NON

Cartes de bruit d'agglomération – Point sur les démarches

2.5 L'avancement des travaux de la

Cté de Com Pays Orne Moselle (Rombas) (12 com. sur 13)



Annéville , Bronvaux ,
Clouange , Marange-Silvange ,
Montois-la-Mont , Moyeuve-Grande ,
Moyeuve-Petite , Pierrevillers ,
Rombas , Rosselange ,
Ste-Marie-aux-Chênes , Vitry-S-Orne

⇒ Cahier des charges est rédigé,
⇒ Bureau d'étude est retenu
(SPC acoustique à Montigny)

Président de l'EPCI = Lionel Fournier
Compétence Bruit de la CC = OUI

21

Cartes de bruit d'agglomération – Point sur les démarches

2.6 L'avancement des travaux des

5 Communes de Meurthe et Moselle



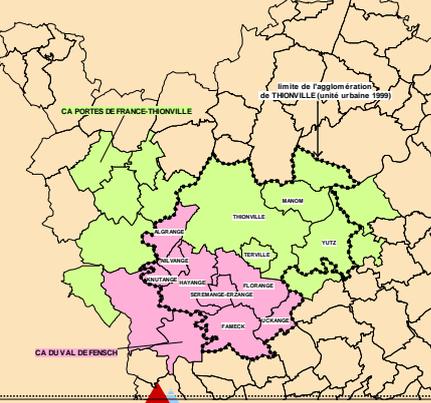
⇒ **Auboué** : groupement de la commande,
⇒ **Briey** : démarche amorcée,
⇒ **Homécourt** : groupement de la commande,
⇒ **Joeuf** : cahier des charges rédigé,
⇒ **Moutiers** : groupement de la commande,

M Taberkane (DDE 54) fait le point sur les communes de M & M

22

Cartes de bruit d'agglomération

3 - Point sur les démarches dans l'agglomération INSEE de Thionville (12 communes)



CA Portes de France = 4
CA Val de Fensch = 8

M Chantraine DDE

23

Cartes de bruit d'agglomération – Point sur les démarches

3.1 L'avancement des travaux des

CA Portes de France
Thionville (4 sur 13)



Manom, Terville,
Thionville, Yutz

CA Val de Fensch
(Hayange) (8 sur 10)



Algrange, Fameck, Florange,
Hayange, Knutange, Nilvange,
Serémange-Erzange, Uckange

**M HENTZ (représentant le SMITU) fait le point sur ces communes
On s'oriente vers une maîtrise d'ouvrage des études par le SMITU**

24

4.2 Adresses utiles



- ◆ La DDE peut être contactée à l'adresse électronique suivante :
EGOD.SAH.DDE-Moselle@developpement-durable.gouv.fr
- ◆ Site Internet de la Préfecture de la Moselle :
<http://www.moselle.pref.gouv.fr> (Grands dossiers-bruit des infrastructures de transport).

25

Prochain Comité de pilotage



- ◆ Date proposée :
⇒ **Date à convenir**
- ◆ Ordre du jour :
⇒ Synthèse des travaux conduits par l'Etat,
⇒ Synthèse des travaux conduits par les Communes et les EPCI

26

Comité de pilotage de l'Observatoire du Bruit

Préfecture de la Moselle

Mercredi 18 juin 2008

Marianne PERRIN

Chargée de Mission Environnement - Metz Métropole

mperrin@ca2m.com

ligne directe : 03 87 39 78 37

Cartographie du bruit dans l'agglomération messine

- Contexte :
 - Obligation de cartographie pour 19 communes de l'agglomération messine au sens INSEE mais territoire entier intégré à la démarche
 - Assistance Technique AGURAM
- Mission confiée à un bureau d'études :
 - Réalisation des données d'entrées du référentiel cartographique
 - Production des cartographies stratégiques
- Sources de bruit visées par la Directive : infrastructures routières et ferroviaires ainsi que les sites industriels classés
- Suivront les Plans d'Exposition au Bruit (AGURAM)

Démarche

- **Méthodologie :**

1. Recueil des données
2. Structuration des bases de données
3. Modélisation informatique et calculs des cartes
4. Édition des cartes et analyses

- **Planning :**

1. Recueil et mise en forme des données jusque fin mai
2. Production de la cartographie sur le territoire test en juin
3. Cartographie des communes visées par le décret puis autres communes

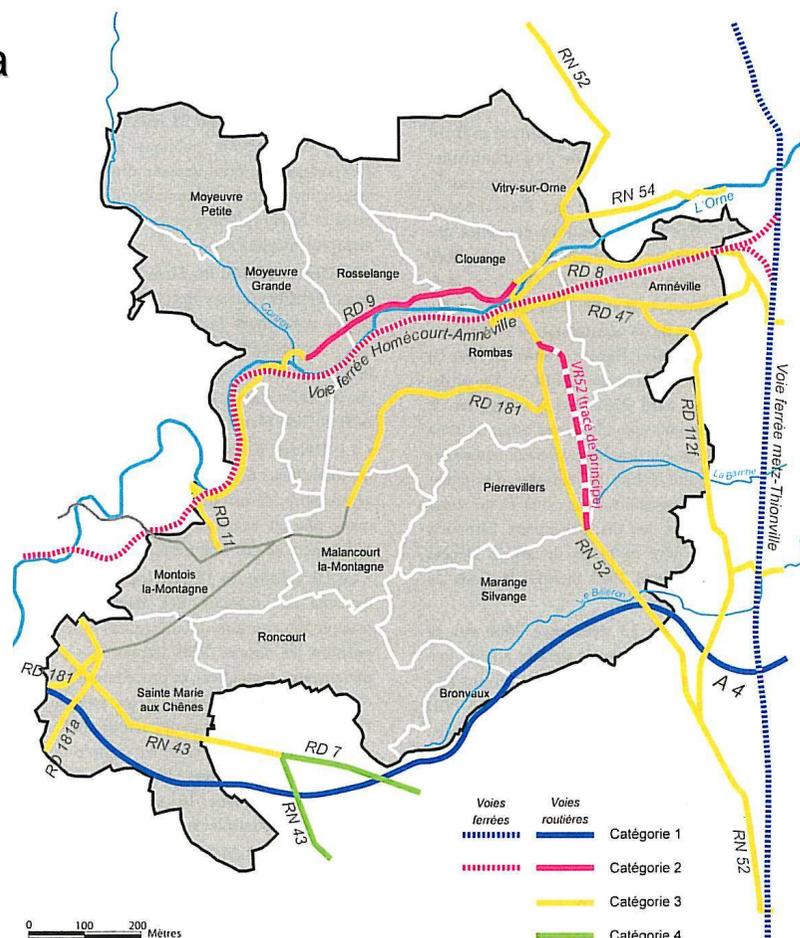
Elaboration des cartes de bruit stratégiques

Avancement des travaux de la
Communauté de Communes du
Pays Orne Moselle



- Le territoire concerné par l'élaboration des cartes de bruit est celui des communes membres de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle localisée à l'Ouest de la vallée de la Moselle, à égale distance des agglomérations de Thionville et Metz et donc fortement influencé et imbriqué dans le sillon mosellan.
- La CCPOM est composée de **13 communes** : Amnéville, Bronvaux, Clouange, Marange-Silvange, Montois-la-Montagne, Moyeuvre-Grande, Moyeuvre-Petite, Pierrevillers, Rombas, Roncourt, Rosselange, Sainte Marie aux Chênes et Vitry sur Orne qui s'étendent sur un territoire de 9980 ha et qui regroupent 52 792 habitants.
- Le territoire de la commune de Roncourt n'est pas soumis à l'obligation de réaliser une carte de bruit toutefois pour conserver une cohérence intercommunale, la CCPOM a décidé de réaliser ces études sur l'ensemble de son territoire.

Proposition de classement des infrastructures de la CCPOM



État d'avancement

- La Communauté de Communes a modifié ses statuts afin d'être compétente pour l'élaboration des cartes de bruit et des PPBE
- Une réunion technique a eu lieu le 28/09/2007 dans les locaux de la DDE afin de définir un planning de mise en œuvre
- Un cahier des charges a été rédigé par la CCPOM et complété par les services de l'Etat
- Une consultation a été lancée afin de choisir le bureau d'études qui réalisera les cartes de bruit stratégiques de la CCPOM. La date limite de dépôt des offres était fixée au 15 janvier 2008.
- Le bureau d'études SPC acoustique basé à Montigny lès Metz a été retenu en février 2008 pour l'élaboration des cartes de bruit.
- L'ordre de service a été lancé en avril 2008 et une première réunion a été organisée à la CCPOM en mai.
- Le pré-diagnostic et le recueil de données sont désormais engagés et les phases de mesures et comptages auront lieu en septembre 2008 (afin d'éviter la période non significative des vacances scolaires)